

**PROPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATIF RELATIVE A L'APPROBATION D'UN CREDIT
D'ENGAGEMENT COMPLEMENTAIRE DE CHF 6'933.50 POUR L'AMENAGEMENT D'UN DOJO,
VESTIAIRES ET SANITAIRES A L'ECOLE DE CONFIGNON**

Vu le crédit d'engagement de CHF 122'000.- voté par le Conseil municipal le 8 mai 2018, approuvé le 27 juin 2018 par le Conseil d'Etat, pour CHF 122'000.-,

Vu le décompte final s'élevant à CHF 128'933.50,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

à la majorité simple

Par 18 oui, 0 non et 0 abstention sur 18 CM présents

1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de CHF 6'933.50 pour couvrir ce dépassement.
2. D'amortir cette dépense selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 8 mai 2018, soit au moyen des annuités qui figureront dans le budget de fonctionnement sous le no 2170.370.33004.000 « Amortissement des investissements » jusqu'en 2027.



Le Président : Martin BARCELLINI



Le Secrétaire : Félicien MAZZOLA